

**Commission économique pour l'Europe****Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

**Groupe de travail conjoint FAO/CEE sur les
statistiques, l'économie et la gestion forestières****Quarante-cinquième session**
Genève, 22-24 mai 2024**Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO
sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières
sur les travaux de sa quarante-cinquième session****I. Introduction**

1. Le Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (ci-après « le Groupe de travail conjoint ») a tenu sa quarante-cinquième session du 22 au 24 mai 2024. Les documents de la session et les exposés dont le contenu et les conclusions ne figurent pas dans le présent rapport sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/386476>.
2. La session a été ouverte par le Président du Groupe de travail conjoint, M. Michal Synek (République tchèque).
3. La Chef de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a souhaité la bienvenue aux délégations au nom de la Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement. Elle a mentionné les tâches qui attendaient le Groupe de travail conjoint, notamment appeler l'attention sur les forêts et les produits forestiers issus des forêts de la région de la CEE aux vingt-neuvième et trentième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendraient respectivement à Bakou (Azerbaïdjan), en 2024, et à Belém (Brésil), en 2025. Elle a également souligné le rôle important joué par le Groupe de travail conjoint et a remercié les États membres et les Équipes de spécialistes de leurs contributions techniques et de leur excellente coopération.

II. Participation

4. Ont participé à la session des délégations des États membres suivants : Allemagne, Arménie, Autriche, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Italie, Lettonie, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Suède, Suisse, République tchèque et Ukraine.



5. Des représentants de l'organisme des Nations Unies ci-après ont participé à la session : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

6. Des représentantes et représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session : AirClim - Air Pollution and Climate Secretariat, Centre de recherche sur les forêts et les ressources naturelles, Fédération des propriétaires forestiers norvégiens, Sustainable Forestry Initiative et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

7. Des représentantes et représentants d'autres organisations, du secteur privé, d'entités locales et du monde universitaire ont participé à la session en qualité d'observateurs : Écologie et communauté SARL et Université suédoise des sciences agricoles (SLU).

III. Adoption de l'ordre du jour

8. Le Groupe de travail conjoint a adopté l'ordre du jour.

IV. Faits notables survenus depuis la dernière session

9. S'exprimant au nom de la Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE, la Chef de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a évoqué la crise budgétaire que connaissait actuellement l'Organisation des Nations Unies et ses conséquences sur les réunions et les activités. Elle a également mentionné la session fructueuse du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts (CEF), qui s'était tenue en novembre 2023 à Saint-Marin, ainsi que les manifestations organisées dans le cadre de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Doubaï, qui avaient débouché sur la création de l'Alliance pour les arbres dans les villes arides (soutenue par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD)). Elle a fait savoir que la CEE avait une nouvelle Secrétaire exécutive en la personne de M^{me} Tatiana Molcean (République de Moldova) et présidait actuellement l'Alliance européenne pour les forêts, entité informelle dont les premières constatations conjointes concernant la surveillance de la biodiversité avaient été publiées par Forest Europe en mars 2024. Enfin, elle a présenté les activités menées par la Section comme suite à la décision de la CEE sur les transformations numérique et verte (B70, E/2023/37 E/ECE/1503), notamment l'élaboration d'un nouveau système de collecte de données, la mise à jour d'INForest, une plateforme paneuropéenne de communication de données en ligne et une nouvelle plateforme de connaissances sur les forêts.

10. Le Directeur du Bureau de liaison de la FAO à Genève a informé les délégations des efforts que menait actuellement la FAO pour transformer les systèmes alimentaires. Il a présenté les conclusions de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Europe et mentionné les manifestations à venir, notamment la vingt-septième session du Comité des forêts (19-26 juillet 2024). Il a confirmé que la FAO, par l'intermédiaire de la CEF et de la Division des forêts, au siège de l'Organisation, était déterminée à renforcer la coopération au sein de la Section conjointe, conformément à la demande qui figurait dans le rapport sur les débats de la session conjointe de la CEF (quarante-deuxième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (quatre-vingt-unième session) (ERC/24/13 Rev.1), et à la demande de la Conférence régionale pour l'Europe. Il a annoncé que le fonctionnaire sortant serait remplacé par un autre membre du personnel au sein de la Section conjointe et a pris note de la demande tendant à ce que le Président ou la Présidente de la CEF soit invité(e) aux réunions de la Conférence régionale pour l'Europe et à ce que l'invitation soit adressée à l'équipe concernée.

11. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations communiquées par le secrétariat et a dit escompter que la FAO donnerait suite à la requête de la Conférence régionale pour l'Europe, qui avait demandé que toutes les ressources affectées à la Section conjointe soient utilisées pour renforcer l'exécution du Programme de travail intégré dans les délais fixés.

V. Thématique : changements climatiques et forêts

12. Le modérateur (Suisse) a souhaité la bienvenue aux intervenants et fait observer que le thème était d'actualité et bien choisi, étant donné que les changements climatiques déterminaient toujours plus la gestion à long terme des forêts dans la région de la CEE.

13. Dans une allocution liminaire vidéo, une représentante du Ministère brésilien de l'environnement et des changements climatiques a souligné les engagements pris par le Gouvernement brésilien en raison des effets des changements climatiques sur les forêts nationales et mondiales, ainsi que la nécessité de tenir compte de l'expérience du Sud et du Nord pour définir les étapes suivantes et l'importance des partenariats nationaux et internationaux.

14. Dans son allocution liminaire, un représentant d'AirClim a présenté les points de vue de son organisation et une étude récente sur les conséquences des changements climatiques sur les forêts boréales. Il a souligné que les organisations et les parties prenantes devaient se coordonner et travailler en synergie pour que les forêts boréales et leur rôle soient pris en compte dans les processus mondiaux relatifs au climat.

15. Dans son allocution liminaire, un représentant du Service canadien des forêts a brièvement exposé les politiques et les mesures relatives aux changements climatiques adoptées par le Canada et décrit la participation du pays aux processus climatiques.

16. Un représentant de l'Institut tchèque pour la gestion des forêts a évoqué les conséquences des changements climatiques sur les forêts tchèques, notamment les récentes apparitions de foyers de scolytes, à la suite desquelles il avait fallu adopter de nouvelles politiques d'adaptation.

17. Des représentants du Ministère du climat et de l'environnement et de la Direction générale des forêts d'État de la Pologne ont exposé les difficultés rencontrées par le pays en matière d'adaptation et d'atténuation et fait le point sur l'évolution des projets en cours. Ils ont présenté les résultats du Dialogue national sur les forêts, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la participation du public, la protection de la biodiversité et les forêts en milieu urbain.

18. Une représentante du Ministère finlandais de l'agriculture et de la foresterie a présenté une vue d'ensemble des politiques et des programmes que la Finlande avait mis en place pour remédier aux difficultés causées par les changements climatiques, notamment le Plan pour le climat destiné au secteur de l'utilisation des terres, le Plan national d'adaptation aux changements climatiques et la Stratégie nationale pour les forêts.

19. Les débats qui ont suivi ont montré que la question des changements climatiques et de leurs effets sur les forêts était au premier rang des priorités des États membres. Les participants se sont largement accordés sur la nécessité de mener des recherches, d'élaborer de nouveaux outils et de faire collaborer les différents secteurs au niveau national.

20. Pendant les travaux de groupe sur le thème « Changements climatiques et forêts – Feuille de route pour les vingt-neuvième et trentième sessions de la Conférence des Parties et au-delà », les délégations réparties dans les trois groupes ont souligné : a) que la gestion active des forêts ou les efforts de reboisement menés pour augmenter la couverture forestière (avec d'autres espèces d'arbres et grâce à la promotion du bois en tant que produit de la gestion durable des forêts) faisaient partie des priorités nationales en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci ; b) que figuraient, parmi les activités menées pour donner suite à ces priorités, l'élaboration et l'application de politiques, de lois, de règles et de dispositions en faveur de l'adaptation et de l'atténuation ainsi que la recherche de sources de financement et de réseaux de communication ; c) qu'il fallait appeler l'attention sur les forêts de la CEE, éventuellement au moyen d'une collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) à la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (Bakou (Azerbaïdjan)), par exemple, et de l'échange d'informations et de connaissances entre les États membres dans le cadre des travaux de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois.

21. Le Groupe de travail conjoint s'est félicité du thème choisi et des informations communiquées au sujet des conséquences des changements climatiques sur les forêts nationales et les arbres en milieu urbain.

22. Le Groupe de travail conjoint est convenu que cette initiative tombait à point nommé et faciliterait les préparatifs de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, qui se tiendrait en 2025.

23. Le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de se concerter avec les États membres au sujet de l'élaboration d'un document de fond sur « Les forêts de la région de la CEE et les changements climatiques » et d'autres produits et activités en rapport avec les changements climatiques.

VI. Rapports sur les travaux achevés et en cours

24. Le chef de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts a donné un aperçu des activités menées par cette dernière. À sa troisième réunion (Larnaca (Chypre), 17-19 avril 2024), l'Équipe avait échangé des informations sur les projets de surveillance des forêts aux niveaux national, régional et mondial et l'appui à l'exécution du Programme de travail intégré et avait discuté de ces questions. Le chef de l'Équipe de spécialistes a remercié le Ministère chypriote de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement d'avoir accueilli la réunion. Il a mis en lumière la contribution de son équipe au développement des processus d'évaluation des dommages causés aux forêts et des perturbations forestières dans la région et des systèmes d'information sur les forêts, ainsi que de la communication régulière de données sur les forêts aux niveaux mondial et régional.

25. Le secrétariat a fourni aux délégations des informations sur l'état d'avancement du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et de l'édition 2025 de la campagne paneuropéenne conjointe CEE/FAO/Forest Europe de collecte de données sur les forêts et la gestion durable des forêts. Il a fait savoir que le processus de communication de données nationales aux fins de l'Évaluation touchait à sa fin et qu'il serait suivi de la campagne paneuropéenne conjointe de collecte de données.

26. Le secrétariat a également fait le point sur l'avancement des activités liées à l'évaluation des perturbations forestières et des dommages causés aux forêts dans la région de la CEE. La version finale de l'étude « Reporting on forest damages and disturbances in the UNECE region » (Communication de données sur les dommages causés aux forêts et les perturbations forestières dans la région de la CEE) est disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/pub/391138>. En ce qui concerne le développement des moyens de communication de données sur les dommages causés aux forêts, les travaux se poursuivent.

27. Le secrétariat a présenté aux délégations des informations sur les travaux relatifs aux forêts boréales, qui consistent essentiellement en l'élaboration d'une étude préliminaire sur les forêts et le secteur forestier dans le biome boréal. La Norvège a demandé si les États membres qui participaient à l'étude auraient la possibilité de vérifier le texte avant sa publication. Le secrétariat a répondu qu'il n'était pas prévu que les États membres examinent l'étude préliminaire, mais qu'ils seraient invités à vérifier leur profil de pays.

28. Le Groupe de travail conjoint a été informé des activités que prévoyaient les équipes et le secrétariat, notamment l'élaboration de documents d'analyse et de supports de communication sur la base des données collectées pendant le cycle de communication de données de 2025. Outre la poursuite des travaux sur l'évaluation des dommages causés aux forêts, il était prévu d'entamer le nouveau cycle de communication de données sur la propriété forestière dans la région de la CEE, sous réserve de la disponibilité de ressources.

29. Les délégations se sont félicitées des travaux coordonnés sur les processus de collecte de données sur les forêts et la gestion durable des forêts aux niveaux mondial et régional, qui réduisaient le fardeau que représentait cet exercice pour les pays, permettait d'éviter la communication de données en double et d'optimiser l'utilisation des ressources, et améliorait la cohérence des données soumises.

30. Les délégations ont également souligné l'importance d'une meilleure communication de données sur les dommages causés aux forêts et les perturbations forestières et la nécessité de faire participer toutes les organisations et tous les partenaires actifs dans le domaine et intéressés par celui-ci, dont le mécanisme de gestion des risques forestiers (Forest Risk Facility) de Forest Europe, pour réduire les risques de doublons et favoriser la collaboration.

31. Étant donné le caractère dynamique du suivi, de l'évaluation et de la communication des données, les délégations ont affirmé qu'il fallait apporter des mises à jour substantielles, structurelles et technologiques régulières aux systèmes de collecte de données mondiaux et régionaux. Elles ont également souligné qu'il était de plus en plus important de recueillir des informations sur la foresterie urbaine et périurbaine et qu'il fallait que ces informations soient prises en compte dans les systèmes internationaux de collecte de données.

32. Le Groupe de travail conjoint :

a) A pris note du rapport de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et du secrétariat ;

b) S'est félicité des progrès accomplis dans le cadre du cycle 2025 de la campagne paneuropéenne conjointe de collecte de données et de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, en particulier des nouveaux outils en ligne élaborés à cette fin ;

c) A pris note des résultats des travaux menés, notamment en ce qui concerne le développement des systèmes d'information sur les forêts (ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/5 et ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/6) et l'évaluation des dommages causés aux forêts et des perturbations forestières, et a formulé des suggestions quant à la suite des travaux dans ces domaines ;

d) S'est dit favorable aux activités proposées, notamment l'établissement de rapports sur la propriété forestière dans la région de la CEE, et a invité les États membres et les organisations à y contribuer.

Statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie

33. Le secrétariat et l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie ont présenté un compte rendu sur les produits forestiers au Groupe de travail conjoint.

34. Le secrétariat a fait savoir aux délégations que la date limite de réponse au questionnaire commun sur le secteur forestier avait été fixée au 10 juin 2024 et a fait le point sur l'élaboration d'une plateforme centrale de données qui remplacerait la base de données actuelle relative au questionnaire.

35. Le secrétariat a informé les représentants que le questionnaire sur les prévisions relatives au bois serait envoyé le 30 août 2024 et que la date de réponse limite était le 1^{er} octobre 2024.

36. Une représentante de l'Équipe de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie a présenté les activités de l'Équipe et de ses deux groupes spéciaux au nom du Chef de l'Équipe. Elle a expliqué que l'Équipe de spécialistes considérait le financement de la transition numérique comme une priorité majeure, car la collecte et l'analyse des données en seraient grandement améliorées.

37. Le secrétariat a souligné que l'Équipe de spécialistes était très favorable à une proposition concernant le financement d'un projet pluriannuel multi-donateurs en faveur de la transition numérique dans le domaine des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie, par l'intermédiaire de la Plateforme centrale de données et d'informations hébergées par la CEE, et a invité les États membres à contribuer à ce projet, faisant observer que les ressources du budget ordinaire n'étaient pas disponibles à cet effet.

38. Le Groupe de travail conjoint a :

a) Pris note du rapport de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des statistiques sur les produits forestiers et le bois-énergie, notamment sur les questions qui intéressent de plus en plus les États membres ;

b) Souscrit aux propositions d'activités de l'Équipe de spécialistes et donné des indications sur les priorités ;

c) Pris note des dates limites de réponse au questionnaire commun sur le secteur forestier et au questionnaire sur les prévisions relatives au bois et des informations actualisées à ce propos ;

d) Invité les États membres à aider le secrétariat à gérer et à perfectionner la Plateforme centrale de données et d'informations aux fins de l'établissement de statistiques sur le secteur forestier hébergée par la CEE, notamment en alimentant un fonds d'affectation spéciale pluriannuel multi-donateurs.

Marchés des produits forestiers

39. Le secrétaire et le chef adjoint de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des produits forestiers durables ont présenté des informations actualisées sur les produits forestiers au Groupe de travail conjoint. Dans leur présentation, ils ont mis en lumière leur excellente coopération et souligné la contribution importante de l'Équipe de spécialistes aux travaux du secrétariat sur les produits forestiers et les marchés de ces produits. Ils ont mentionné la contribution de l'Équipe aux débats sur les marchés, aux chapitres et sous-chapitres de la Revue annuelle du marché des produits forestiers et aux manifestations consacrées aux nouveaux enjeux sur les marchés. Le Chef adjoint de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois a présenté l'édition 2024 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers.

40. Le chef adjoint de l'Équipe de spécialistes a mentionné les activités menées par l'Équipe dans le domaine de la construction à faible émission de carbone, les débats sur la législation en faveur de chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation », et les effets de cette législation sur les marchés des produits forestiers. Le secrétaire a présenté au Groupe de travail conjoint des informations sur la séance de discussion sur les marchés prévue au sein du Comité des forêts et de l'industrie forestière sur le thème des chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation ». Il a remercié les États membres d'avoir soumis leur déclaration sur le marché national en 2023. En 2024, les demandes seraient envoyées au début du mois d'août et la date de limite de soumission de la déclaration était fixée au 11 octobre 2024.

41. Le secrétariat a fait savoir aux délégations que l'Enquête conjointe CEE/FAO sur le bois-énergie pour l'année de référence 2021 serait bientôt terminée et que les informations les plus récentes pouvaient être consultées sur la page Web suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/386695>. Il a indiqué que les résultats définitifs et l'évaluation seraient publiés au deuxième semestre de 2024.

42. Le Groupe de travail conjoint a :

a) Pris note du rapport de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des produits forestiers durables ;

b) Confirmé l'importance de chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation » pour les produits forestiers et a noté que le secrétariat comptait inscrire cette question à l'ordre du jour des discussions sur les marchés qui se tiendront à la quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière, en novembre 2024 ;

c) Donné des indications sur les types de produits forestiers prioritaires dans les prochaines évaluations sur les marchés ;

d) Invité les États membres à apporter leur aide au secrétariat aux fins de l'évaluation des marchés des produits forestiers.

Communication et information

43. La secrétaire de l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier a présenté les travaux et les manifestations prévus pour l'Équipe en 2024 et diffusé la vidéo sur la Journée internationale des forêts 2024. Elle a mentionné les changements apportés aux travaux de communication et les difficultés rencontrées. Elle a en outre affirmé qu'il fallait collaborer avec le secteur non forestier et le faire participer à différents forums pour renforcer

les synergies et les liens. Enfin, elle a présenté la campagne #growthesolution que la FAO menait en collaboration avec des partenaires mondiaux.

44. La Chef de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a présenté les activités de communication et de promotion sur les travaux de la Section, citant des manifestations, des campagnes sur les réseaux sociaux, le Forest Information Billboard et les nouveaux épisodes du « UN Forest Podcast ». Elle a mentionné les nombreuses manifestations organisées dans le cadre de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui avaient débouché sur la création de la nouvelle Coalition en faveur des arbres dans les villes arides au titre des activités relatives aux villes. Elle a également cité la manifestation très médiatisée qui s'était tenue à Genève à l'occasion de la Journée internationale des forêts 2024. Enfin, elle a présenté un compte rendu des activités de communication prévues pour 2024-2025 et remercié les délégations canadienne, finlandaise et suisse, dont la contribution financière avait rendu ces travaux possibles.

45. Le Groupe de travail conjoint :

a) A pris note du rapport de l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier ;

b) S'est félicité des activités menées par le secrétariat dans les domaines de la communication et de la promotion grâce à une présence renforcée sur les réseaux sociaux et par l'intermédiaire du Forest Information Billboard et d'autres canaux ;

c) A félicité le secrétariat et l'Équipe de spécialistes des nombreuses activités de promotion qu'ils ont menées, notamment des manifestations spéciales, des campagnes sur les réseaux sociaux, des affiches et des podcasts, et leur a demandé de continuer à approfondir la coopération et d'intensifier la promotion et les travaux conjoints avec l'aide des États membres.

Renforcement des capacités

46. Le secrétariat a fait le point sur les activités de renforcement des capacités qu'il avait menées depuis la session précédente, à savoir : un atelier régional, une étude préliminaire, un guide pratique et une formation en ligne sur l'élaboration des systèmes d'information sur les forêts dans le cadre du projet de renforcement de la capacité des responsables politiques et des décideurs, ainsi que des spécialistes des services forestiers, à élaborer des systèmes nationaux d'information forestière en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale ; des ateliers régionaux de renforcement des capacités destinés aux correspondants nationaux pour le cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et la campagne paneuropéenne conjointe de collecte de données, organisés par la CEE, la FAO et Forest Europe à Helsinki (Finlande), en septembre 2023, et par la CEE et la FAO à Bichkek (Kirghizistan), en octobre 2023 ; un atelier de renforcement des capacités sur la production de matériel forestier de reproduction en vue de la restauration des paysages forestiers organisé à Chisinau (République de Moldova), en octobre 2023 ; un webinar de présentation sur le questionnaire commun sur le secteur forestier, organisé en avril 2024, et la série de manifestations du Réseau informel d'experts de la nature en milieu urbain.

47. Le secrétariat a présenté les activités de renforcement des capacités prévues pour 2024-2025, notamment la mise en ligne de la plateforme sur les connaissances forestières, un atelier régional CEE/FAO de renforcement des capacités en ce qui concerne les incendies de forêt et la télédétection (Antalya (Türkiye), juillet 2024), l'assistance prêtée à l'Arménie, aux fins de l'établissement de son inventaire forestier national, et à l'Ouzbékistan, dans le cadre de la restauration des paysages forestiers, des formations sur les chaînes de valeur circulaires pour les produits forestiers, et des webinaires organisés par le Réseau informel d'experts de la nature en milieu urbain.

48. Le Groupe de travail conjoint a :

a) Pris note des activités menées et prévues par le secrétariat aux fins de l'amélioration des capacités des États membres ;

b) Pris note des nouveaux besoins et de l'appauvrissement des ressources ainsi que de la nécessité d'intensifier davantage les efforts de renforcement des capacités du secrétariat, et a invité les États membres à trouver de nouvelles possibilités de financement et à s'impliquer davantage dans le travail de renforcement des capacités.

VII. Informations actualisées sur l'examen du Programme de travail intégré

49. Le secrétariat a informé les délégations des résultats des consultations hybrides menées auprès des États membres et des parties prenantes, le 22 mai 2024, au sujet de l'avant-projet de programme de travail intégré pour la période 2026-2029. Quarante-neuf participants de 25 États membres y avaient pris part. Le Groupe de travail conjoint a brièvement examiné le texte de l'avant-projet, et les délégations ont proposé des changements. Le secrétariat a expliqué que le projet de programme de travail intégré révisé et une liste de tâches, de priorités et de possibilités de financement seraient diffusés en tant que documents d'après-session et pourraient être commentés jusqu'au 30 juin 2024.

50. Le secrétariat a fait savoir que la question de la future structure possible du Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières avait été abordée pendant ces consultations.

51. En réponse à une demande, les secrétariats du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la CEF ont présenté brièvement le statut juridique de l'Équipe de spécialistes, ainsi que les règles et les procédures qui s'appliquaient à celle-ci.

52. Le Groupe de travail conjoint a :

a) Pris note des consultations hybrides menées auprès des États membres et des parties prenantes, le 22 mai 2024, au sujet de l'avant-projet de programme de travail intégré pour la période 2026-2029 ;

b) Pris note des changements qu'il avait été proposé d'apporter à l'avant-projet de programme de travail intégré pour 2026-2029 (« Zero draft of the 2026-2029 Integrated Programme of Work » (ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/7)) pendant les consultations et du tableau provisoire des priorités thématiques ainsi que des responsabilités institutionnelles, de l'affectation de ressources du budget ordinaire et des besoins en ressources extrabudgétaires ;

c) Pris note des discussions relatives à une éventuelle révision de la structure et du calendrier du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières et a demandé au secrétariat de créer une équipe spéciale chargée de consulter les États membres et d'examiner les résultats de ces échanges à la quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière ;

d) Pris note des discussions concernant l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier et a demandé au secrétariat de poursuivre ces discussions à la quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière ;

e) Demandé au secrétariat de publier le document d'après-session « Draft 1 of the Integrated Programme of Work 2026-2029 » (Version 1 du programme de travail intégré pour la période 2026-2029) en y insérant toutes les modifications convenues et en y indiquant les questions en suspens entre crochets, ainsi que l'annexe III sur la liste provisoire des activités et des priorités, les responsabilités affectées aux organisations et le financement. Les États membres sont invités à communiquer leurs observations sur le document d'après-session au secrétariat au plus tard le 30 juin 2024.

VIII. Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré

53. La secrétaire du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE a communiqué des informations sur les organes subsidiaires du Comité, décrit dans les grandes lignes ses travaux et ses publications phares sur le logement durable, l'urbanisation et les villes intelligentes et durables, et présenté ses outils en matière de neutralité climatique. Elle a mentionné la tenue prochaine du Forum des maires, à Genève, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2024, ainsi que l'élaboration en cours de la monographie nationale sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire de l'Arménie, et mis en lumière le soutien apporté à l'Ukraine dans le cadre du projet UN4UkrainianCities.

54. Le secrétaire du Groupe de travail conjoint a résumé la présentation de la Division de l'énergie durable de la CEE en mettant en exergue les synergies avec les travaux du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable dans le domaine du bois-énergie et d'autres sujets en rapport avec les forêts. Le secrétariat a transmis aux experts concernés des États membres une invitation du Groupe d'experts à prendre part à l'Équipe spéciale sur les normes de qualité des biocarburants.

55. Une représentante de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la CEE a informé les délégations des faits nouveaux survenus dans le cadre de cette Convention en mettant l'accent sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts et sur les activités entreprises dans le cadre du Programme international concerté d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts). Elle a mentionné les échanges institutionnels, l'organisation de manifestations sur les politiques et la participation à des projets financés par l'Union européenne en lien avec les forêts et le secteur forestier. Elle a brièvement présenté les deux réunions qui se tiendraient à la onzième Conférence sur la surveillance des écosystèmes forestiers (FORECOMON) (11-12 juin 2024) et lors d'une session du vingt-sixième Congrès mondial de l'International Union of Forest Research Organizations (IUFRO) (Stockholm, 2024) sur les dépôts d'azote dans les forêts dans le contexte des changements climatiques. Elle a invité le Groupe de travail conjoint à envisager des échanges d'informations réguliers, notamment sur les activités relatives à la gestion durable des forêts, à la foresterie et aux services forestiers.

56. Un membre du secrétariat de la Division de statistique de la CEE a présenté une vue d'ensemble des travaux de la Division et de la Conférence des statisticiens européens en s'intéressant particulièrement aux activités liées à l'environnement. Il a mentionné la publication récente du rapport intitulé « Sustainable Development in the ECE Region: Facing a Headwind in 2024 » (Développement durable dans la région de la CEE : Vents contraires en 2024), où il était souligné que la désertification et la dégradation des terres ainsi que l'appauvrissement de la biodiversité reculaient dans la région de la CEE. Il a fait savoir qu'une actualisation du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique était prévue pour le début de 2025. Il a en outre souligné l'importance des aspects relatifs aux forêts et au bois dans les comptes forestiers et écosystémiques et invité les experts à participer à cette démarche. Enfin, il a évoqué les possibilités de collaboration en matière de renforcement des capacités dans le domaine des comptes forestiers et d'échanges d'idées entre les spécialistes des forêts et les statisticiens.

57. Un membre du secrétariat de la Division de l'environnement de la CEE a fait le point sur les dernières études de la performance environnementale et a remercié le Groupe de travail conjoint d'avoir recommandé l'inclusion d'un chapitre sur la foresterie et la gestion des forêts. Il a brièvement expliqué comment les différentes études de la performance environnementale étaient menées en indiquant les étapes, les partenaires et les contributeurs. Il a précisé qu'il s'agissait du quatrième cycle d'études et que des méthodes et structures révisées étaient appliquées. Il a également fait savoir que le chapitre sur la foresterie prenait de l'importance et était plus souvent demandé par les États membres. Il s'est félicité de

l'excellente collaboration avec la Section conjointe et a invité les délégations à envisager de contribuer davantage aux prochaines études de la performance environnementale au niveau national, notamment celle de la République de Moldova (2024).

58. Un spécialiste des forêts du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Asie centrale, l'Azerbaïdjan et la Türkiye a présenté les activités du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale. Il a fait savoir que les pays bénéficiaires de la FAO recevaient une assistance sous la forme de ressources du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires dans le cadre des priorités régionales, lesquelles concernaient actuellement la sécurité alimentaire et la malnutrition, le développement rural durable, la transformation des systèmes alimentaires et la gestion durable des ressources naturelles avec, en point de mire, la conservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques.

59. Le Groupe de travail conjoint a :

a) Pris note des activités de la CEE et de la FAO liées aux forêts et aux produits forestiers dans la région de la CEE qui ne sont pas prises en compte dans le Programme de travail intégré (2022-2025) ;

b) Souligné qu'il était important de faire participer des spécialistes de la foresterie aux débats, activités et processus en rapport avec le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE).

IX. Élection des membres du Bureau

60. Les participants à la session ont élu M. Michal Synek (République tchèque) Président et M^{me} Consuelo Brandeis (États-Unis d'Amérique), M^{me} Graça Louro (Portugal) et M. Talha Sadiq (Canada) Vice-Présidents pour un mandat courant jusqu'à la fin de la quarante-sixième session. Le Groupe de travail a remercié M^{me} Magdalena Wolicka-Posiadała (Pologne) de l'excellent soutien qu'elle avait fourni au Bureau en tant que Présidente et Vice-Présidente au cours des cinq années écoulées.

X. Date et lieu de la prochaine session

61. Le Groupe de travail conjoint a décidé de tenir sa quarante-sixième session du 14 au 16 mai 2025 à Genève (Suisse), en présentiel.

XI. Questions diverses

62. Le secrétariat a annoncé qu'il y aurait un changement au sein du secrétariat du Groupe de travail conjoint et que M. Peter Pechacek en serait le nouveau secrétaire.

63. Le Groupe de travail conjoint a témoigné sa profonde gratitude au secrétaire sortant, M. Florian Steierer, pour son travail et ses services de grande qualité au cours des années écoulées.

XII. Adoption du rapport

64. Le Groupe de travail conjoint a adopté le rapport de sa session et a demandé au secrétariat de le faire traduire et de le publier sur la page Web du secrétariat.
